

Quels moyens techniques ?

Le Très Haut Débit

Le Très Haut Débit est un accès à Internet performant, qui permet d'envoyer et de recevoir un grand nombre de données (documents, photos, vidéos...) dans un temps court.

Il est exprimé en « bit » par seconde, une unité de mesure de la quantité de données susceptibles de circuler dans un réseau.

Plus le débit est élevé, plus la vitesse de transmission et de réception des données (documents, vidéos, musiques, etc.) est rapide.

L'accès à Internet est considéré à « Très Haut Débit » dès que le débit est égal ou supérieur à 30 Mbit/s.

La Fibre Optique

C'est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière.

Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités :

- Un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum.
- Un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

La fibre optique jusqu'à l'abonné est appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison).

Qui intervient ?

Haute-Garonne Numérique



Le syndicat mixte Haute-Garonne Numérique est garant du respect des engagements du délégataire Altitude Infrastructure.

Des moyens de contrôle, des outils de transparence ont été prévus pour cela.

À l'issue de la délégation de service public, Haute-Garonne Numérique sera propriétaire du réseau.

Fibre 31



FIBRE 31 est la société créée par Altitude Infrastructure pour assurer l'ensemble des travaux de déploiement et d'exploitation du réseau.

Pour quels usages ?

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne souhaite accompagner l'arrivée du très haut débit et, en concertation avec les acteurs locaux, développer les usages du numérique sur l'ensemble de son territoire et à destination de tous ses habitants.

Impulser une dynamique territoriale, favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques dans des domaines tels que la culture, la santé, la mobilité ou encore l'éducation, accompagner les publics éloignés des pratiques numériques, tels sont quelques défis à relever.

Ces sujets nous mobilisent tous et chacun sait que nous sommes face à de profondes mutations liées au développement numérique.

Le Conseil départemental entend accompagner les territoires, dans une démarche concertée et intelligente pour structurer collectivement une réelle stratégie qui garantisse équilibre et solidarité autour des usages du numérique pour chaque haut-garonnais.

La Haute-Garonne passe à la vitesse supérieure !

**LA FIBRE
PARTOUT
ET POUR
TOUS**



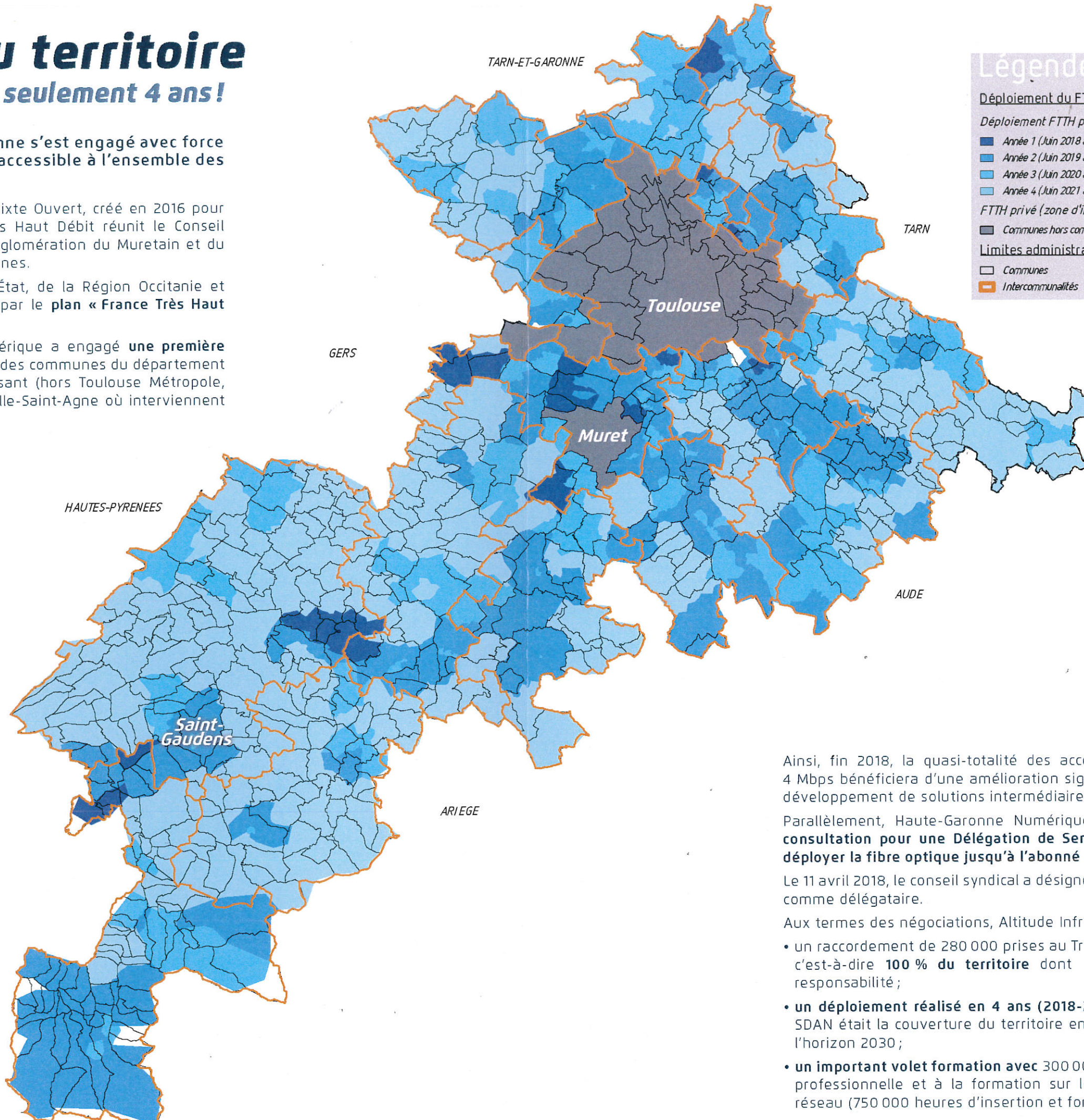
100 % du territoire raccordé à la fibre, en seulement 4 ans!

Le département de la Haute-Garonne s'est engagé avec force pour apporter un Très Haut Débit accessible à l'ensemble des Haut-garonnais·e·s.

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créé en 2016 pour déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit réunit le Conseil départemental, les Communautés d'agglomération du Muretain et du SICOVAL et 14 Communautés de communes.

Il bénéficie du soutien financier de l'État, de la Région Occitanie et inscrit ses actions dans le cadre fixé par le plan « France Très Haut Débit » adopté par l'État.

Dès sa création, Haute-Garonne Numérique a engagé **une première phase de déploiement** pour l'ensemble des communes du département qui ne disposent pas d'un débit suffisant (hors Toulouse Métropole, Muret, Plaisance-du-Touch et Ramonville-Saint-Agne où interviennent les opérateurs privés).



Légende

Déploiement du FTTH (Fibre optique jusqu'au foyer)

Déploiement FTTH par ZSRO

- Année 1 (Juin 2018 à Mai 2019)
- Année 2 (Juin 2019 à Mai 2020)
- Année 3 (Juin 2020 à Mai 2021)
- Année 4 (Juin 2021 à Mai 2022)

FTTH privé (zone d'intervention réservée aux opérateurs privés)

- Communes hors compétence SMO HGN

Limites administratives

- Communes
- Intercommunalités

Ainsi, fin 2018, la quasi-totalité des accès dont le débit est inférieur à 4 Mbps bénéficiera d'une amélioration significative (de 4 à 30 Mbps) par le développement de solutions intermédiaires cuivre et hertzienne.

Parallèlement, Haute-Garonne Numérique a engagé, en avril 2017, **une consultation pour une Délégation de Service Public qui va permettre de déployer la fibre optique jusqu'à l'abonné sur l'ensemble de son territoire.**

Le 11 avril 2018, le conseil syndical a désigné le groupe Altitude Infrastructure comme délégataire.

Aux termes des négociations, Altitude Infrastructure s'engage à :

- un raccordement de 280 000 prises au Très Haut Débit par la fibre optique, c'est-à-dire **100 % du territoire** dont Haute-Garonne Numérique a la responsabilité ;
- **un déploiement réalisé en 4 ans (2018-2022)** : l'objectif initial fixé par le SDAN était la couverture du territoire en fibre optique jusqu'à l'abonné, à l'horizon 2030 ;
- **un important volet formation avec 300 000 heures** consacrées à l'insertion professionnelle et à la formation sur les 4 années de construction du réseau (750 000 heures d'insertion et formation sur les 25 ans du projet).